



www.cem-ic.com

Z.A. des Boudras – 26120 UPIE
Tél. 04 75 84 39 00 – Fax 04 75 84 39 01



Commune de SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE

Commission de Suivi

Réunion du 17 Octobre 2020

COMpte RENDU

☞ Ordre du jour :

- Avancement et suivi de la carrière ;
 - Questions diverses.
- Adoption du Compte rendu de la commission du 16 octobre 2019.
Ce compte rendu est adopté sans remarque particulière.

Monsieur Patrick DUSART accueille sur le site de la carrière de Montclarét l'ensemble des participants à la réunion de la commission locale d'information et en particulier Monsieur Frédéric MILLET nouveau maire de SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE et toute son équipe municipale.

Monsieur DUSART souligne la bonne qualité des échanges au sein de cette commission aussi bien avec la Commune qu'avec l'Association le Lis Martagon et souhaite que cette situation perdure. Il présente Patrick MANN responsable du bureau d'études CEM qui est chargé d'animer cette réunion.

1. Contexte de la réunion

Patrick MANN explique que cette réunion se déroule chaque année conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation de la carrière du 20 septembre 2016.

Le but de cette réunion est de faire un état annuel.

- de l'avancement des travaux d'exploitation de la carrière
- des contrôles environnementaux réalisés périodiquement et d'évoquer tous les sujets liés à l'exploitation de cette carrière et à sa remise en état.

Cette réunion du 17 octobre 2020 est un peu particulière dans la mesure où nous avons souhaité, en priorité, faire visiter le site en détail et faire comprendre à la nouvelle équipe municipale comment cette carrière se développe et quelles seront ses évolutions dans les années futures notamment dans les domaines techniques de la transformation des granulats (installations de criblage-concassage) et de la remise en état du site.

De plus, vient de démarrer sur le site un important chantier de terrassement nécessaire à la réalisation de la plateforme d'accueil des installations de traitement et qu'il convient d'intégrer, au mieux, dans l'environnement du site.

2. Avancement de l'exploitation de la carrière

A l'aide des deux vues d'avion prises en septembre 2020, sont évoqués les faits marquants de l'exploitation 2020 :

- Poursuite du dégagement des fronts supérieurs de la carrière sud ;
- Progression de tous les fronts dans le sens nord-sud ;
- Démarrage de l'aménagement de la future plateforme des installations de traitement.

On trouvera en annexe au présent compte rendu les vues d'avion permettant d'illustrer ces évolutions.

Le tonnage des granulats commercialisés du 1.10.2019 au 30.09.2020 a été environ 111 500 tonnes (il a été de 113 100 tonnes l'année précédente)

Dans le futur l'évolution de l'exploitation se fera toujours dans le sens nord-sud avec un élargissement latéral de la carrière côté "est" afin de pouvoir descendre des paliers supplémentaires.

3 - Contrôles et suivis

Pour ce qui concerne les contrôles et suivis, on se reportera au compte rendu de la réunion du 16 octobre 2019. En effet, une très grande partie de cette réunion a été consacrée à la visite du site.

4 – Visite du site

La visite du site a permis aux nouveaux participants à la commission de suivi de prendre la mesure de l'étendue de la carrière et de sa profondeur.

Comme on l'observe depuis les abords du site, l'exploitation est relativement cachée par les boisements qui ont été préservés ou qui se sont développés notamment sur les secteurs nord et ouest

Lors de la visite nous avons observé les travaux qui venaient de démarrer pour dégager le futur emplacement de la plateforme des installations de traitement. Au moment de la visite, il était envisagé un volume de terrassement de plus de 100 000 m³

Les matériaux enlevés à l'emplacement de la plateforme devaient être stockés définitivement par rehaussement du chemin d'accès nord et ouest et également

par surélévation de la plateforme "ouest" qui avait déjà accueilli des remblais dans le passé.

Patrick MANN, lors de la visite, a demandé s'il existait un plan topographique des terrassements prévus avec un plan paysager.

Cette question a également été évoquée par Madame DUPLAN Présidente du Lis Martagon.

Suite aux travaux entrepris, Madame DUPLAN a fait parvenir plusieurs mails les 5 novembre, 19 novembre et 3 décembre 2020 aux Sociétés THOMAS GRANULATS et CEM, ainsi qu'à la commune de SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE.

A l'issue de cette réunion une collation a été proposée par l'Entreprise THOMAS GRANULATS.